

Quand nous appeler ?

- Dans les **situations de crise** nécessitant une évaluation rapide
- Quand une **hospitalisation psychiatrique** semble indiquée et que l'entourage du patient paraît impliqué
- Pour faciliter l'**accès aux soins psychiatriques** de personnes réticentes voire opposantes
- Nous n'avons **pas de limite d'âge a priori**
Même si nous sommes rattachés à un service de psychiatrie adulte, notre lecture relationnelle et notre attention aux enjeux familiaux nous permettent d'intervenir pour des enfants et adolescents, par exemple reclus, que nous orientons ensuite sur des structures plus spécialisées.

Qui va vous répondre ?

Sauf exception, vous aurez directement en ligne un membre de notre équipe pluridisciplinaire : **psychiatre, infirmier ou psychologue.**

Ce premier échange téléphonique et ceux qui suivront avec le patient et/ou sa famille sont primordiaux : ils nous permettent de créer un contexte d'intervention adapté au mieux à la situation.

Où et quand interviendrons-nous ?

- **À domicile, dans nos locaux, chez nos partenaires** sociaux ou médicaux, à peu près n'importe où l'on peut réaliser un entretien... mais, jamais sur la voie publique.
Nous sommes une équipe mobile qui définit le lieu de l'intervention au cas par cas.
- **Rapidement mais pas sur le champ** : notre réactivité est de l'ordre de la demi-journée ou de la journée, suivant la situation et notre disponibilité.
La personne en souffrance ou ses proches ne doivent pas s'attendre à ce que nous arrivions chez eux en quelques minutes, nous ne sommes pas un « SAMU » psychiatrique.

- En cas de danger imminent (auto ou hétéro-agressivité), il convient de solliciter d'abord les dispositifs d'urgence prévus à cet effet (police, pompiers, SAU).

Nous pourrions réaliser un travail de crise dans un second temps, une fois le risque écarté.

Qu'est-ce qu'une intervention ERIC ?

C'est une **évaluation de crise** menée par un **binôme** (médecin/infirmier ou psychologue/infirmier)

C'est une évaluation **des symptômes et du contexte** en lien avec toutes les personnes concernées par le problème.

Nous cherchons à rencontrer la personne avec son réseau au sens large. Nous considérons que, même si c'est elle qui souffre ou qui a un problème, son entourage est forcément concerné ; de plus, les proches peuvent constituer une ressource pour la soutenir et trouver des solutions.

Dans le cas de personnes opposantes, nous pouvons être amenés à rencontrer dans un premier temps l'entourage sans la personne.

Elle se conclue par une orientation (hospitalisation, consultation, etc.) ou se prolonge par une prise en charge ERIC.

Qu'est-ce qu'une prise en charge ERIC ?

- Il peut s'agir d'une alternative à l'hospitalisation en psychiatrie
Ses indications sont alors les mêmes que celles d'une hospitalisation « classique » (décompensation psychotique, accès maniaque ou mélancolique, dépression, tentative de suicide, etc.) La gravité du tableau clinique n'est pas un critère d'exclusion ; c'est l'implication de l'entourage qui détermine la forme des soins.
- Il peut aussi s'agir d'un **suivi ambulatoire** plus limité proposant un accompagnement le temps que se mette en place un relais adapté

Dans tous les cas :

- la prise en charge est limitée à **1 mois maximum**
- les entretiens médicaux et les visites infirmières visent à soutenir l'entourage du patient impliqué et à traiter simultanément les aspects cliniques et

relationnels de la situation.

- **la prise en charge peut être redéfinie au fur et à mesure**, notamment en fonction des limites des personnes impliquées.

Quelles sont nos limites ?

- **Les intoxications aiguës** ou situations comportant une part **d'urgence somatique**
Mais nous pouvons intervenir dans un second temps, une fois tout risque somatique écarté
- **1 mois**
Mais nous pouvons être sollicités à nouveau lors d'une nouvelle crise
- **Les personnes sur la voie publique**
- **Expertise psychiatrique judiciaire**

Vous avez un doute ?

N'hésitez pas à nous appeler, nous réfléchirons ensemble.

Vous souhaitez nous adresser une situation ?

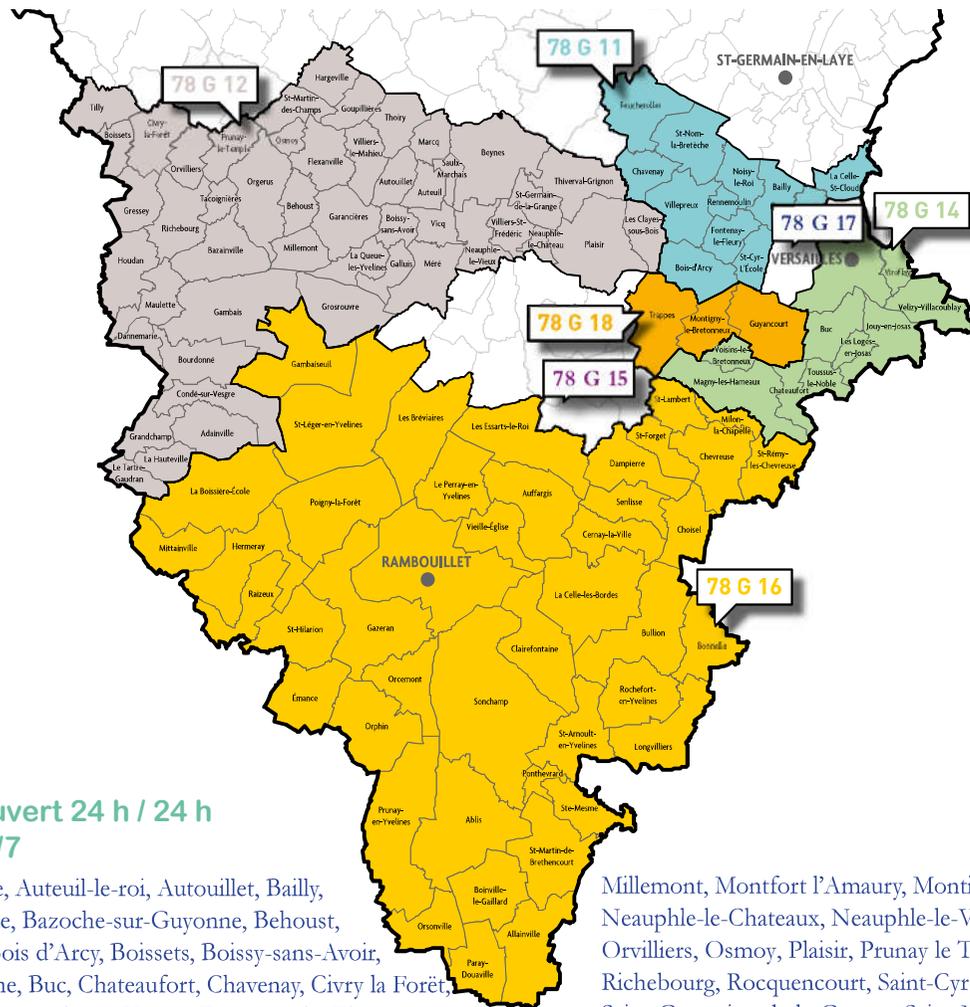
Notre réponse sera plus pertinente si vous prenez quelques minutes pour nous appeler avant de donner nos coordonnées au patient ou à sa famille



Territoire et communes d'intervention

Pôle de psychiatrie des Yvelines Sud

Secteurs psychiatriques adultes



ERIC ouvert 24 h / 24 h
7 jours / 7

Adainville, Auteuil-le-roi, Autouillet, Bailly, Bazainville, Bazoche-sur-Guyonne, Behoust, Beynes, Bois d'Arcy, Boisssets, Boissy-sans-Avoir, Bourdonne, Buc, Chateaufort, Chavenay, Civry la Forêt, Coignères, Conde sur Vesgre, Dannemarie, Elancourt, Feucherolles, Flexanville, Fontenay-le-Fleury, Galluis, Gambais, Garancières, Goupillières, Grandchamp, Gressey, Grosrouvre, Guyancourt, Hargeville, Houdan, Jouars-Pontchartrain, Jouy-en-Josas, La Celle –Saint-Cloud, La Hauteville, La Queue-les-Yvelines, Le Tartre Gaudran, La Verrière, Le Chesnay, Les clays -sous -Bois, Les Loges-en-Josas, Les Mesnuls, Lévy-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Marcq, Mareil-le-Guyon, Maurepas, Maulette, Méré, Mesnil-Saint-Denis,

Millemont, Montfort l'Amaury, Montigny-le-Bretonneux, Neauphle-le-Châteaux, Neauphle-le-Vieux, Noisy-le-Roi, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Plaisir, Prunay le Temple, Renne-moulin, Richebourg, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'École, Saint-Germain –de-la-Grange, Saint-Martin-des-Champs, Saint-nom-la-Bretèche, Saint-Rémy-l'Honoré, Saux-le-Marchais, Tacoignères, Thiverval-Grignon, Thoiry, Tilly, Toussus-le-Noble, Trappes, Le-Tremblay-sur-Mauldre, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Vicq, Villepreux, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric, Viroflay, Voisins-le-Bretonneux

Pour Rambouillet et ses environs, les modalités d'intervention sont en cours de définition.
Contactez ERIC pour plus de précisions.



Centre Hospitalier
de PLAISIR

SECTEUR
78 G 11

Pôle de psychiatrie
adulte des YVELINES

E.R.I.C

Equipe Rapide d'Intervention de Crise
7 jours / 7- 24 heures / 24



01 30 81 87 87